

## L'association des « Gâs de la Vallée » est affiliée

à La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF), Fédération affinitaire d'inspiration chrétienne, la FSCF au travers de ces associations est ouverte à tous sans distinction, favorise l'épanouissement de l'individu par la pratique sportive et culturelle sous toutes ses formes et pour tous les niveaux, respecte les rythmes et les particularités de chacun.

**Les Gâs de la vallée** est la plus ancienne association d'Ornans (créée en 1913) et une des plus importantes, en complément de ses activités, elle prend une part active dans la vie associative ornanaise en organisant régulièrement des compétitions sportives et depuis plus de 30ans, elle organise la randonnée verte du 1er mai qui accueille plus de 2000 randonneurs.

### Notre encadrement :

Trente animateurs et animatrices : tous bénévoles (âge moyen 48 ans) encadrent nos activités. Majoritairement issus du club en tant qu'ancien pratiquant, ils allient expérience technique et culture associative. Cette expérience acquise au fil des années est consolidée régulièrement par des stages de formation dispensés par des cadres de la ligue de Franche-Comté ou de la fédération.

**Nos lieux d'accueil :** Grâce à une politique associative dynamique de la municipalité d'Ornans nous disposons de structures d'accueil de qualité :

Les activités gymniques et l'éveil de l'enfant se déroulent dans la salle spécialisée de gymnastique

Le tir à l'arc et le badminton se déroulent au gymnase Albert Barbier

Ces deux salles sont situées au complexe sportif de Lonège à Ornans

La peinture sur tout support s'exerce dans la salle de l'association au 15 bis rue de la Froidière à Ornans.

La randonnée, quant à elle bien sûr, n'a pas de frontière.

### Inscription et règlement cotisation\*:

Celles-ci se font au cours des entraînements : nos animateurs vous communiqueront une fiche familiale d'inscription dans laquelle vous trouverez toutes les formalités à remplir pour constituer votre dossier d'inscription. Des facilités peuvent être acceptées pour régler en plusieurs fois votre cotisation. Nos animateurs sauront vous conseiller.

\* Le non-paiement de votre cotisation nous obligera à vous refuser l'accès aux salles de sport ou autres terrains d'activités. En tout état de cause, la licence permettant la pratique d'une activité en compétition ne sera établie qu'une fois le règlement effectué à l'ordre des : "Gâs de la Vallée"

- Des reçus peuvent vous être délivrés sur demande.
- **Coupons sport et chèques vacances acceptés** (*pas de monnaie rendue*)

\*Cotisation : adhésion à l'association + tarif activité pratiquée

### RENSEIGNEMENTS

**Président : Gérard COULET**, 7 rue de Charmont, Tél. : 03 81 62 12 31

**Secrétaire : Françoise CHARLES**, 7 rue des CHAZEUX, Tél. : 03 81 57 13 79

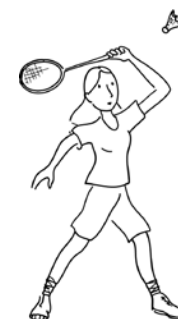
**Responsables d'activités :** Noms et N° Tél. dans ce programme



1913-2013

Cent-ans de vie associative  
Saison

2013 - 2014



## La participation aux activités implique une adhésion à l'association.

Celle-ci est dégressive. Elle dépend du nombre de personnes d'une même famille inscrites vivant sous le même foyer fiscal. Pour la saison 2013/2014 l'adhésion familiale est de :

34 € pour 1 personne inscrite à l'association  
68 € pour 2 personnes inscrites à l'association  
83 € pour 3 personnes inscrites à l'association  
100 € pour 4 personnes inscrites à l'association  
112 € pour 5 personnes inscrites à l'association

## GYMNASTIQUE

### MASCULINE

Reprise : jeudi 12 septembre 2013 : contact J.P. Bruchon : 03 81 62 13 58

INITIATION - J.POUSSINS- PUPILLES	2008 à 1999	Salle de Gym spécialisée	Jeudi	17 h 30 à 19 h
ADULTES	A partir de 1998	«	Vendredi	20 h 00 à 22 h 00

### FEMININE

Reprise à partir du Lundi 9 septembre 2013  
contact A. Bruchon : 03 81 62 16 80

INITIATION et J.POUSSINES	2008 à 2006	Salle de Gym spécialisée	Mercredi	17 h à 18 h 30
POUSSINES	2005 – 2004	«	Mercredi	17 h à 19 h
JEUNESSES	2003 à 2000	«	Lundi	17 h à 19 h
		«	et samedi	16 h 30 à 19 h
AINEES	A partir de 1999	«	Samedi	16 h 30 à 19 h

**Tarif activité gym masculine et féminine : 42 euros sauf initiation : 29 euros**

### EVEIL de L'ENFANT

Reprise : 18 septembre 2013 contact C. Faivre : 03 81 57 13 83

GARCONS ET FILLES	2010-2009- 2008	Salle de Gym spécialisée	Mercredi	16 h à 17 h
----------------------	-----------------	-----------------------------	----------	-------------

**Tarif activité éveil de l'enfant : 29 euros**

### GYM FORM ' DETENTE\*

Reprise : 19 septembre 2013 resp. : Aurélie Clément 03 81 86 47 90

Salle de Gym Spécialisée Jeudi 20 h30 à 21 h30

**Tarif activité gym form détente : 29 euros**

### SPORT LOISIRS \* :

reprise le mardi 10 septembre 2013

Randonnées pédestres, sorties raquettes, pétanque... Resp. Raymond Bez : 03 81 62 11 67  
Pierre Jeandroz : 03 81 62 22 65  
De septembre à fin juin : tous les mardis : rendez-vous à 13 h 30 au parking de la Fenotte  
(derrière la visitation)

**Tarif activité sport loisirs : 29 euros**

### BADMINTON \* :

Resp. Franck Manara contact : asduvolant@laposte.net

reprise officielle pour la saison 2013/2014 le mercredi 11 septembre 2013

Mixte	Enfants* et Adultes	Gymnase Albert Barbier	Mercredi Samedi	20 h à 22 h 9 h 30 à 12 h30
-------	---------------------	---------------------------	--------------------	--------------------------------

\* en dessous de 14 ans doit être accompagné d'un adulte

**Tarif activité Badminton : 29 euros**

### TIR A L'ARC\* :

Reprise: lundi 9 septembre 2013, resp.: M.P. Ménie : 03 81 86 77 99

ENTRAINEMENT ADULTE	Gymnase Albert Barbier	Lundi et jeudi	20 h 30 à 22 h
ENFANT (à partir de 9 ans)	«	Vendredi	17 h 30 à 19 h

**Tarif activité Tir à l'arc : 42 euros**

### PEINTURE\*

Reprise : mardi 10 septembre 2013  
resp. : E. Jeandroz : 03 81 62 22 65

Bois, verre, tissu et soie

Enfant à partir de 10 ans	Salle du Rex, rue de la Froidière, Ornans	Mardi	17 h 30 à 19 h
ADULTES	«	Mardi et jeudi	17 h 30 à 19 h

**Tarif activité peinture : 29 euros**

\* Tarif découverte familiale pour les activités suivies d'un astérisque

Pour 10 euros de plus sur les tarifs activités badminton – tir à l'arc - sports loisirs – peinture - gym détente des séances découvertes sont proposées pour un membre de votre famille non adhérent afin de découvrir une de ces activités ou pour vous-même en tant qu'adhérent vous pouvez aller découvrir l'activité dans laquelle vous ne pratiquez pas.

Nbre de séances : 8

Conditions : L'adhérent se doit d'accompagner obligatoirement le membre de sa famille (famille : membre de la famille déclaré sous le même foyer fiscal).

Quand ? Pour le badminton uniquement pendant les vacances scolaires de septembre à juin, pour les autres activités, possibilité sur toute la saison hors période scolaire.

Contacts ? Les responsables de chaque activité concernée